

6 - Serm. 3 - (Doc. 14) **SERMON DE SAINT VINCENT SUR LE CATECHISME**
(à Joigny, vers 1615 / 1616)

NOTES

1. «Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny.» L'emploi des titres de noblesse étant très précis, «cette ville», dont il va être question dans une phrase barrée, ne peut être que la ville comtale, Joigny, au sud de Sens.

a. Ici viennent deux phrases, barrées successivement, et suivies du texte définitif. M. Coste ne les a pas données; or elles manifestent comment M. Vincent cherchait l'expression de sa pensée, et précisent le rôle "pastoral" du comte :

«et c'est parce qu'ayant veu ces jours passés votre jeunesse de ceste ville, de bonne façon... - Et c'est parce qu'ayant remarqué ces jours passés votre jeunesse propre aux lettres et aux armes en l'entrée que vous luy avez fait, il a désiré voir quel advancement ils ont à la foy, afin», et suit le texte définitif.

Ce passage, jamais publié, a son importance: il révèle que dès cette époque M. de Gondi avait le souci de la formation chrétienne de ses sujets, tout comme nous verrons Madame manifester le même souci en janvier 1617, à l'occasion des confidences du paysan de Gannes. Notons que M. et Mme interviennent chacun sur son territoire.

b. M. Vincent avait d'abord écrit, puis barré aussitôt :

(encore que la fin de toute prédication soit) «de retirer les âmes du péché et les attirer au bien»...

Le fait qu'il ait rayé cela et l'ait remplacé par «attirer au Ciel», aussitôt, sans avoir besoin de l'ajouter en interligne, montre que, dès cette époque, tout en prêchant sur le péché et le risque de se mettre en enfer, comme nous le lirons un peu plus loin, il préférerait montrer d'abord la perspective de l'amour de Dieu et du ciel.

Ce souci lui restera toute sa vie, jamais l'évangélisation ne se réduira pour lui à la morale, toujours il tiendra à ce qu'on annonce d'abord le centre de la doctrine de foi et d'amour. Il recommande ceci, «quand on catéchise les pauvres à la rencontre», c'est-à-dire au gré des occasions : «il est à propos de commencer par les trois mystères de la Trinité, de l'Incarnation et du Saint Sacrement de l'autel, comme étant plus nécessaires» (Observations, en tête du *Petit Catéchisme de la Mission*, Bibl. Nation., Fonds fr., Ms 24851, f° 315, publié par M. J. Guichard, C. M. : Saint Vincent de Paul catéchiste, Paris 1939).

c. M. Vincent avait d'abord écrit l'inverse: «exhorter», et, à la suite, «enseigner»; en se relisant, il a corrigé, au-dessus, dans l'interligne: «enseigner», puis «exhorter»; mais il n'a pas corrigé l'ordre dans l'incise suivante, la prédication mixte.

d. M. Coste a interverti: «pour enseigner et pour exhorter», sans doute pour suivre l'ordre de la correction de M. Coste; mais nous devons laisser tel quel le texte du manuscrit.

e. M. Vincent avait d'abord écrit :

«celle qui est pour exhorter a pour matière la verteu et le vice; celle qui est pour enseigner a pour sujet les choses de la foy»,

Ce n'est qu'en se relisant qu'il a préféré mettre enseigner d'abord, comme auparavant, et a barré les mots inadéquats, pour écrire les bonnes formules au-dessus, dans l'interligne. Tout cela témoigne de son souci d'enseigner.

f. M. Vincent avait écrit :

... «pour ce que vous avez de très bons pasteurs & et prédicat[eu]rs, des sermons» etc.

On ne voit pas pourquoi il a barré; ou bien le compliment était mérité, et attesterait que le clergé n'était pas aussi universellement en dessous de sa tâche qu'on le dit, ou bien il lui a peut-être paru un peu exagéré et trop flatteur ?

g. Ici M. Vincent avait écrit :

«et parce que la misère du siècle est sy grande que les grands».

et il n'a pas continué cette phrase, sans doute pour ne pas sembler humilier les grandes personnes.

h. M. Coste a lu "fruit", mais le manuscrit a clairement "pfit", ou à la rigueur "pfis": il est difficile d'y voir fruit.

i. La référence à Marc est ajoutée, celle à Hébreux est de la main de M. Vincent, la dernière phrase est le début du Symbole de Saint Athanase.

L'édition Coste a quelques erreurs de lecture: la première citation n'a pas «quicumque crediderit», mais très clairement «qui vero non», le "non" étant écrit «nō», avec le signe typique d'abréviation. Et la dernière n'a pas «salvus fieri», mais bien, comme dans le texte officiel, «salvus esse», "esse" écrit également en abrégé: «e e» surmontés du trait d'abréviation; enfin, M. Coste a oublié les deux derniers mots et le «etc.»

j. Il avait d'abord écrit «obligé de croire», et aussitôt il a barré «croire» pour mettre «de savoir et de croire».

k. Il avait d'abord écrit «ce qu'il doit croire & savoir», et aussitôt il a barré «croire &», mettant simplement «savoir et faire». On retrouve toujours ce souci de permettre même aux pauvres d'avoir une foi éclairée, instruite.

l. Il avait d'abord écrit «qui est celui qui est», et aussitôt il a barré «est» pour mettre «mérite le titre», montrant mieux qu'on n'est pas chrétien automatiquement, mais que notre genre de vie doit le montrer.

m. Il avait d'abord écrit «& rendre compte de notre foy, comme nous voyons», et il a aussitôt barré cette idée, pourtant remarquable. Il ne la reprend que plus loin, en évoquant les protestants, mais elle est diffuse dans tout ce texte.

CATÉCHISME

n. Mots barrés : «la raison, c'est».

o. Il avait d'abord mis «ils y seraient», ce qui impliquait "tous": il a nuancé, en barrant, pour mettre «plusieurs».

* * *

(S. V. XIII, 25-30)

6 - Serm. 3 - (Doc. 14) **SERMON DE SAINT VINCENT SUR LE CATECHISME** (à Joigny, vers 1615 / 1616)

Arch. de la Mission, original autographe et microfilm 6-018 - 6-022.

«Cet entretien semble avoir été écrit entre 1613, date de l'entrée de saint Vincent chez les Gondi, et 1616, date de la résignation de l'abbaye Saint-Léonard de Chaume, plutôt vers 1616.»

La date peut se déduire de deux faits: d'une part, M. Vincent était chez les de Gondi, puisqu'il se réfère à M. le Comte, et d'autre part il va parfois à La Rochelle, selon ce qu'il dit dans le sermon; cela peut avoir lieu, ou bien durant sa charge d'abbé commendataire de Saint-Léonard, soit à l'occasion de démarches, soit pour rencontrer Jacques Gasteaud, (cf. l'acte du 7 décembre 1612), ou bien, éventuellement, après la reprise de la ville aux protestants, le 30 octobre 1622, et la mission aux galériens à Bordeaux, début 1624; mais le texte semble plutôt supposer que les catholiques y sont encore sous la tutelle des protestants; retenons donc vers 1615 / 1616.

Quant au lieu, le texte publié par M. Coste ne permet pas de s'en faire une idée, mais les phrases raturées reproduites ici mentionnent deux fois "cette ville", et la première fois, en lien avec M. le Comte: le sermon a donc été donné à Joigny.

/f°1/ Je ne monte point en chaire pour vous faire une prédica[ti]on, comme l'on a acoustumé, mais pour vous dire quelque chose du catéchisme, parce que monsieur le conte <sic> ¹ l'a désiré, avec la permission de monsieur le curé, <^a 4 lignes et demie barrées> afin de disputer un peu avec eux des choses de la foy, pendant qu'il sera icy, sçachant que Dieu n'a pas seulem[en]t establi les seigneurs pour retirer les cens & les rentes de ses subjectz < Sujets >, mais pour leur administrer la justice, maintenir la religion & les faire bien aymer, servir & honorer Dieu & apprendre sa s[ain]te volonté.

Encore que la fin de toute prédica[ti]on soit d'attirer les âmes au ciel^b, si est-ce que ceux qui en ont fait des traitez < traités > en remarquent de trois sortes < de prédications >: l'une pour enseigner, l'autre pour exhorter ^c, & l'autre, mixte, pour exhorter & pour enseigner ^d tout ensemble. Cel[le] qui est pour enseigner a pour matière les choses de la foy ^e; celle qui est pour exhorter a pour sujet la vertu & le vice ^e; & la mixte, enseigner & exhorter, c'est-à-dire elle enseigne les choses qui apartiennent à la foy & donne de l'amour de la verteu & de l'horreur du vice. La première est pour ceux qui ne sçavent pas ce qu'il faut qu'ils sçachent; la seconde, pour ceux qui le sçavent & qu'il faut f[ai]re bons; la 3^o, pour ceux qui ne sont pas trop bien instruits & qui ont besoin d'estre retirez du vice & estre eschauffez <échauffés> à la vertu. La première s'apelle catéchiser & regarde les petits enfants & les infidelles; la 2^o et 3^o regardent les catholiques qui sont déjà grands & aucunement <= quelque peu> instruits.

/f° 2/ Nous ne traicterons point les deux dernières, pource que [XIII 26] vous avez ^f des sermons ordinairesm[en]t à ceste fin, mais nous parlerons de la première, qui est de catéchiser, c'est-à-dire d'instruire les petitz enfants, ^g assurant neantmoingts les grands qu'ils y feront du p[ro]fit ^h.

(En se relisant, M. Vincent a ajouté en marge, en toutes petites lettres, ces citations de l'Écriture :)

Qui vero no[n] crediderit, etc. (Mc 16, 16). *Sine fide impossibile est quemcumque placere Deo* Hébr. 11, 6. *Quicumque vult salvus esse, ante om[n]ia opus est ut teneat catholicam fidem, quam nisi* etc. ⁱ.

<Mais celui qui ne croira pas, etc. Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu, Quiconque veut être sauvé, il faut avant tout qu'il tienne la foi catholique; s'il ne la, etc.>

Le catéchisme, c'est ce petit livre que vous voyez, où est contenu ce que le ch[re]stien est obligé de sçavoir & de croire et qui a esté dressé pour l'instruction du peuple, afin qu'il sache ce qu'il doit ^k sçavoir & faire. Il enseigne qui est celui qui ^l mérite le tiltre de ch[re]stien, la fin pour laquelle l'homme a esté créé, comme il y a un Dieu en trois personnes & trois personnes en un Dieu, les commandements de Dieu & de son Église, les sacrements, & l'exercice du ch[re]stien; qui est enfin tout ce que nous sommes obligés de sçavoir, le tout réduit en sy petit volume & en telle méthode qu'on l'apprendra en peu de temps.

La fin pour laquelle il a esté dressé du commencem[en]t, c'est pour instruire les infidelles ^m; mais il es[t] arrivé depuis qu'il a faleu <fallu> le pratiquer envers les ch[re]stiens mesmes ⁿ et que les gens d'Église sont obligés à l'enseigner aux petitz enfants, parce que les pères & les parrins & marreines qui sont obligez de leur enseigner les choses de la foy ne s'en acquittent pas comme il faut, & qu'aussy plusieurs y seraient ^o bien empêchez eux-mesmes pour n'avoir pas aussy esté instruits, & que par ce moyen la plus grande partie des âmes est au chemin de perdition, *qui vero non crediderit condemnabitur* (Mc 16, 16) ⁱ.

NOTES

p. L'édition Coste a : "qui vivait bien l'an 200"; le "bien" n'existe pas, mais "l'an" peut être confondu avec "bien", et M. Coste l'aura doublé inconsciemment, et n'aura sans doute pas relu ni vérifié son texte.

q. M. Vincent avait d'abord écrit «300», et a corrigé ensuite en écrivant un 5 sur le 0 du milieu; cela explique cette rupture de l'ordre chronologique qu'il suivait.

r. Il avait d'abord mis «prati», et n'a même pas achevé "pratiqué", pour écrire «enseigné».

s. Il est curieux de constater que dans ce texte M. Vincent, contrairement à son habitude et à l'usage du temps, emploie toujours "mais", et non pas "ains". Peut-être est-ce pour l'euphonie des tournures ? ou parce que l'usage de chacune de ces deux conjonctions est lié à diverses nuances de sens ?

t. L'édition Coste porte "insinué", mais seule une lecture trop rapide pouvait suggérer cette lecture: la première lettre est nettement un "e", il n'y a pas assez de jambages pour lire "inu", et la finale, qui n'est pas un "g" complet, n'a en tout cas rien d'un "e"; enfin, "eu" et "soing" sont nettement séparés

u. «en quelque façon» a été ajouté après coup, dans la marge et au début de l'interligne, en écriture minuscule.

v. L'édition Coste porte : *se humiliaverit sicut* ; or ici aussi le mot "ergo", quoique en abrégé, est clair, et différent du "se" qui suit "humiliaverit", et que M. Coste a supprimé, croyant à un redoublement.

w. Il avait écrit, puis il a barré :

«qui ne scavent s'il y a un Dieu»

Chose curieuse, c'est la seule rature importante de cette page, alors que les autres pages en ont tant, sauf la dernière, la 5°, qui n'en a que deux également.

x. L'édition Coste a oublié le "me".

y. Du latin "crassa", épaisse, quasi impénétrable ! Juste après, l'édition Coste ajoute un deuxième "O", mais il n'y en a pas dans le texte.

z. Curieuse orthographe pour "huguenots", mot dérivé de l'allemand "Eidgenossen", "Confédéré", par lequel les Suisses se désignaient, et qui fut adopté spécialement par les calvinistes de Genève. Les calvinistes du Languedoc se dénommaient, eux, "parpailots", de l'occitan "parpallhol" (prononcer parpailol), "papillon", en raison de leurs vêtements de fête blancs. Ni l'un ni l'autre de ces termes n'est donc péjoratif, les catholiques reprenaient simplement les termes par lesquels les calvinistes se désignaient.

aa. Voici que revient l'idée de «rendre raison de sa foi», mais c'est aux protestants qu'elle est reconnue ...

bb. "Pertinacement": avec entêtement. L'édition Coste ajoute un point d'interrogation, car ce n'est qu'une conjecture de lecture; ce n'est certainement pas cet adverbe qui est écrit, mais aucune meilleure lecture ne vient à l'esprit ...

cc. Deuxième petite rature de cette page: M. Vincent avait écrit, puis a barré : «miner», et il a mis «ruiner»

dd. L'édition Coste porte, à tort : "l'écrasons".

ee. «Notre espérance», et non pas "nos espérances", comme écrit, à tort, l'édition Coste.

ff. M. Vincent a ajouté «et craindre» dans l'interligne, et donc en se relisant. Notons combien, à la suite de Jésus, il unit les deux commandements en un seul : Dieu et le prochain.

gg. «en sa pureté» a été ajouté au-dessus de la ligne, à la relecture.

hh. L'édition Coste a accommodé à la grammaire en mettant "sont-ils réduits"; nous suivons le manuscrit.

ii. "La religion", c'est-à-dire la religion réformée, le calvinisme.

jj. L'édition Coste a mis "si bien", mais il n'y a que trois lettres, et, même si le "o" est bouché, c'est exactement le même mot que le "bon docteur", 2 lignes au-dessus, et nettement différent du "et a fait si bien", entre deux.

kk. Il est clair que M. Vincent va séjourner ou missionner de temps en temps à La Rochelle, ce que les biographes n'ont jamais mentionné. On est plutôt loin de la vie retirée dans sa chambre chez les Gondi, "comme dans une chartreuse" (P. Coste, Monsieur Vincent, I, p. 83). Il est vrai que nous ne trouvons qu'une autre allusion à ces séjours, durant la conférence du 23 mai 1659, déjà mentionnée à propos de Jacques Gasteaud (S. V. XII, 256), mais c'est suffisant pour les mentionner.

ll. Une phrase a été barrée tout de suite :

«il n'y a pas un huguenaut dans ceste ville, nous»

Notons que nous y trouvons la deuxième attestation que ce sermon sera donné en ville, et nous avons vu pourquoi c'était Joigny, la ville comtale de M. de Gondi.

mm. L'édition Coste a omis "Je réponds", sans doute parce que les deux dernières lettres en sont barrées par le premier des traits obliques qui barrent deux lignes; mais cela ne supprime pas le «Je réponds». Voici la phrase barrée :

(je réponds) «qu'encore que il aille à la messe & qu'il l'entende, qu'un ch[ac]un peut autant ...»

nn. Voir supra note h.

oo. Deux mots barrés: «& vespres».

pp. Suivait une autre objection, qu'il a barrée :

«Ouy, mais selon quoi nos pères seront-ils damnés pour n'avoir sceu <su> le catéchisme ?»

CATÉCHISME

Et ne pensez pas que ce soyt chose nouvelle en l'Église. (XIII, 27) Origène, qui vivoyt l'an 200 ^p, soubz Sévère, praticquoyt le catéchisme. Saint Basile, qui vivoyt soubz Julien l'Apostat, 350 ^q; St Ambroise, soubz Théodose, 320; St Augustin, soubz Arcade & Honoré, l'an 400; & St Cyrille /f° 3/ Alexandrin, l'an 430, soubz Valentinien 3; tous ceux-là ont enseigné ^r le catéchisme, comme moy aujourd'huy, & ont fait des livres entiers, & cela pource qu'ayant considéré les ch[re]tiens estre les uns spirituels & les autres charnels, les charnels qui vacquoyent beaucoup aux choses du corps & peu à celles de l'âme, & qu'il estoy[t] ausy nécessaire pour les petits enfants.

Mais ^s que dis-je? no[stre] Seigneur mesme, le Fils de Dieu, n'a-[t]-il pas eu soing ^t d'instruire les petitiz enfants & de les catéchiser en quelque façon ^u quand, en St Matthieu 19, il prêche les juifs & les Apôtres voulant empêcher les petitiz enfants d'aler à lui? Il s'en prend garde & dict: *Sinite parvulos venire ad me & nolite prohibere eos, talium est enim regnum coelorum* (Mt. 19, 14), & les embrassant, il les bénissoyt. Il leur donne des anges gardiens; *Angeli eorum semper vident faciem Patris* (Mt. 18, 10), il les rend propres héritiers du ciel: *Talium*, etc. Il donne une peyne notable à ceux qui les scandaliseront; ceux qui les reçoivent le reçoivent luy-mesme, qui sont des prérogatives qu'il a données aux petitiz enfants, sy nous croyons à l'Évangile.

(En se relisant, M. Vincent a ajouté en marge, en toutes petites lettres, ces citations de l'Écriture :)

Amen, amen dico vobis, nisi conversi fueritis et efficiamini sicut parvuli isti, non intrabitis in regnum coelorum. Quicumque ergo humiliaverit se v sicut parvulus iste, iste major erit in regno coelorum. Qui autem susceperit unum parvulum in nomine meo suscipit. Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in colo ejus (Mt. 18, 3-6).

Pour la nécessité, cha[c]un la cognoyt; je vous en fairai [28] vous-mesmes juges, sçavoir sy tous sçavent ce qu'il faut qu'ilz croient. N'est-il pas vray que l'ignorance est sy grande, que je me suis trouvé avec des personnes ch[re]tiennes & catholicques ^w auxquels <sic> j'ay demandé s'ilz sçavoient les commandements de Dieu, qui me ^x respondoyent qu'ilz n'avoient jamais esté à l'escole, & d'autres qu'ils les sçavoient bien lire dans les heures ? O ignorance crace, <crasse> ^y ! aveuglem[en]t du diable, que nous soyons veneus jusques à ce point qu'un ch[re]tien ne sache point en qui il croyt !

Quand il n'y auroyt autre chose sinon que nous voyons que les huguenautz ^z, nos ennemys, nous ont osté les armes des pointz <poings> pour nous en ruiner, ne devrions-nous point les reprendre pour nous en défendre ? Car sçavez-vous avec quel soing ilz l'enseignent & l'apprenent ? Ilz l'ont tel, que ils l'enseignent tous les dimanche, l'après-d[î]née], à leurs enfants, & les enseignent de façon qu'il n'y a celui qui ne rende raison de sa foy ^{aa} et qui n'en dispute pertinem[en]t, ou, pour mieux dire, [[pertinacement]] ^{bb}. Ceux qui sont picqués de l'aspic reprenent le mesme aspicq et l'escrasent sur la playe & guérissent par ce moyen; les huguenautz se servent du catéchisme pour ruiner ^{cc} no[tre] foi: reprenons le mesme catéchisme & l'appliquons ^{dd} sur la playe.

/fol° 4/ L'utilité en est infinie. Premièrement, le catéchisme nous enseigne la foy, il nous fait mettre notre ^{ee} espérance en Dieu en nos adversitez, il nous fait aymer et craindre ^{ff} Dieu & no[tre] prochain, nous assure contre les tenta[tions] du diable, nous rend assurez contre les ennemys de la foi & finalement nous obtient le paradis.

Et surtout, pères et mères, aprenes <apprenez> que vos enfants vous seront beaucoup plus obéissants qu'ilz ne sont.

Comment pensez <pensez> [vous] que l'Italie ayt conservé la foy en sa pureté ^{gg}, que par le catéchisme? & comment l'Espagne? & comment le Canada, le Pérou et le Brésil [29] soyt réduit ^{hh} à la foy, que par le catéchisme? Comment, d'ailleurs, pensez-vous que l'on conserve la foy en France où il y a des huguenauts, que par le catéchisme, comme à La Rochelle? O chose digne d'un grand peuple! il y a à La Rochelle environ 1500 catholicques, et tout le reste de la religion ⁱⁱ. Ces catholicques ne sçavoient en qui ils croyaient il y a 15 ou seze ans, jusques à ce que Dieu y envoya un bon docteur qui commença à catéchiser les enfants & a fait si bien, peu à peu, par la grâce de Dieu & de ce petit catéchisme, qu'il a rendu ce peuple sy bon ^{jj} que j'ay honte moi-mesme lorsque je me trouve parmi eux ^{kk} et vois qu'ilz me surpassent beaucoup en charité.

L'on m'objectera: "Qu'avons-nous à faire de vo[tre] catéchisme? Nous sommes ch[re]tiens, ^{ll} car nous alons à l'église, nous entendons la messe, vespres, nous nous confessons à Pasques; qu'est-il besoin d'autre chose?" Je responds ^{mmm} que je n'ay point trouvé en toute la Ste Escriture qu'il soyt assez à un ch[re]tien d'ouïr la messe, vespres et se confesser, & que j'y ai trouvé que quiconque ne croyt à tout ce qu'il appartient à la foy n'est pas sauvé. Et puis quel profit ⁿⁿ tire de la messe ^{oo} celui qui ne cest <sait> pas ce que c'est, ni de la confession celui qui ne cest <sait> en quoy elle consiste ? ^{pp}

/fol° 5/ La disposition qu'il faut de no[tre] côté, c'est cele qu'il faut à un vase pour conserver une ^{qq} liqueur en sa bonté. Il faut premièrement que le vase soyt net, en terre & bouché. Vos coeurs sont des vases, & la doctrine ^{rr} ch[re]tienne la liqueur. Comme le vase qui a des ordures dedans ne conservera la liqueur en sa pureté, de mesme l'enfant superbe, gourmand & opiniastre ne conservera point la doctrine en sa pureté. Si le vase est fendeu, la liqueur verse; ainsy, sy, quand vous estes au

CATÉCHISME

catéchisme, vous pensez à autre chose, vous estes un vase fendeu & tenez pointc ce quy vous est enseigné. Il faut donc que [30] ceux qui voudront apprendre renoncent aux vices & aux péchés, qui sont comme des ordures de l'âme, & dans peu de temps illz loueront Dieu d'avoir aprins ce qu'ilz apprendront & ne voudroyt pour tout ce qui est au monde ? ^{ss} le pris du royaume des Cieux.

Partant donc, j'exhorte les pères et mères qui sont icy présents & qui ont des enfants, de les y envoyer & d'y venir eux-mesmes, ^{tt} pensant au regret que vous aurez un jour si vous et ^{uu} vos enfants estes damnés, faute de sçavoir ce qui est nécessaire de savoir, en en ^{vv} ayant mesme le moyen si facile.

L'ordre que je tiendray pour enseigner sera le plus ^{ww} sy facile qu'un ch[ac]un en sera capable, aussy bien les indoctes comme les doctes & les petitz comme les grandz, rejetant toute sorte de questions vaines & inutiles & toutes enquêtez mesmes superflues.

La question est d'un docteur qui demande à un enfant s'il est ch[ré]tien; l'enfant respond qu'ouy, par la grâce de Dieu. Vous noteres ^{xx}, petitz enfants, quand vous dictes qu'ouy, par la grâce de Dieu, ^{yy} que c'est Dieu seul qui vous a faitz ch[ré]tiens, par sa grâce & non pas que vous l'ayez mérité ny que ce n'est pas vo[tre] père qui vous a faitz ch[ré]tiens, mais que donc vous en avec l'obliga[ti]on à Dieu seul, qui vous pouvait faire naistre un païen ^{zz}. Vous apprendrez aussy que ce n'est pas la doctrine d'un homme qui le fait ch[ré]tiens, mais Dieu, *Gratia Dei sum id quod sum*. (1 Cor. 15, 10), <c'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis >.

* * * * *

NOTES

qq. On ne voit pas pourquoi l'édition Coste a mis "la liqueur", le manuscrit ne laisse pas de confusion possible entre «une» et "la".

rr. M. Vincent avait d'abord écrit «et la foy», qu'il a barré aussitôt, écrivant «doctrine» à la suite.

ss. Mot indéchiffrable, qui a fait renoncer M. Coste à transcrire cette fin de phrase.

tt. Mots barrés, et remplacés par «pensant», qui exprime la même idée en un seul mot :

«vous resouvenant sy tout est»

uu. «vous et» a été ajouté dans l'interligne, après coup.

vv. L'édition Coste a oublié un des deux "en".

ww. «Le plus» est de trop, mais M. Vincent a à peine rayé "le", et laissé "plus". Peut-être, tout en écrivant "le plus", pensait-il "de plus" ?

xx. M. Coste a cru lire "Vous, chers enfants"; on connaît la tendresse de M. Vincent, mais ici, il a écrit «Vous noteres» (c'est-à-dire "vous noterez"), parfaitement lisiblement.

yy. Ayant supprimé le verbe "noterez", M. Coste est obligé d'en insérer un, entre crochets ; "[vous dites]", pour justifier le «que» suivant, qui est parfaitement en place, dans le texte de M. Vincent : «vous noterez ... que».

zz. L'édition Coste a oublié le «donc», assez petit, il est vrai, mais tout de même visible, et a cru justifié d'ajouter un "d' " : "faire naître d'un païen", alors que l'expression de M. Vincent, "faire naître un païen", quoique pas très aisée, est fort claire: en me faisant naître, Dieu aurait pu faire naître un païen, me faire naître païen.

CATÉCHISME

SAINT VINCENT DE PAUL

SERMON SUR LE CATECHISME